



AVIS DE COURSE

« 4^{ème} édition DEMI CLE 6.50 »
14 – 18 avril 2010
Locmiquelic – Pornichet en double

1. REGLES ET REGLEMENTS

Cette épreuve sportive sera régie par les textes en vigueur des documents suivants :

- Les règles de course à la voile ISAF (2009-2012) ou le RIPAM (Règles pour Prévenir les abordages en mer) lorsque celles-ci s'appliquent.
- les OSR et les prescriptions FFVoile.
- Le règlement et la jauge de la Classe Mini édition 2010.
- Cet avis de course et ses avenants.
- Les instructions de course et leurs avenants.

L'épreuve est de niveau C selon les règles de la Classe Mini (Art. R-5), elle est ouverte à tous les skippers adhérents à la Classe Mini sans qualification préalable (Art. R-7).

La Classe Mini se réserve le droit de modifier son règlement à tout moment jusqu'au départ de l'épreuve.

La langue officielle pour le règlement, les instructions et les informations concernant la course est le Français.

2. PUBLICITE

2.1 Les bateaux peuvent être parrainés par une ou plusieurs personnes ou sociétés, les pavillons publicitaires et bannières ne pourront être arborés qu'aux ports de départ, et d'arrivée.

Les skippers devront être en conformité avec la règle 80 des RCV 2009-2012 de l'ISAF.

Nota : est considéré comme sponsorisé tout bateau portant comme nom de course, pendant l'épreuve, un nom de marque (ou assimilé) et/ou un marquage publicitaire quel que soit son emplacement sur le bateau.

2.2 La répartition des espaces réservés pour la publicité entre la Classe Mini, le concurrent et l'organisateur est définie par les règles de la Classe Mini, guide Mini édition 2010 (Art.R-18).

- 2.3 Les concurrents auront l'obligation de porter les pavillons, cagnard et marquages définis conjointement par la Classe Mini et l'organisateur. Pour toute infraction à cette règle, le concurrent fautif pourra, après instruction, être pénalisé.
- 2.4 Les skippers s'engagent à fixer dans les filières arrière tribord le cagnard de l'organisateur. Il devra être porté à Locmiquélic du 16 avril jusqu'à la fin de la remise des prix le 22 avril. Un chèque de caution de 50€ à l'ordre de l'Association Projet IF sera demandé lors de leur remise du cagnard. Le skipper s'engage à le rendre avant le 22 avril à 18h00.
- 2.5 Tout voilier inscrit à l'épreuve recevra un pavillon de course qu'il devra arborer dans son gréement, dès qu'il lui sera remis et jusqu'à la fin de l'épreuve. Pour toute infraction à cette règle, le voilier fautif pourra être considéré par le Comité de course comme abandon.

3. ADMISSIONS et INSCRIPTIONS

- 3.1 Le nombre des inscrits est limité à 50 bateaux maximum.
- 3.2 L'épreuve se court en double, sans assistance extérieure. Toute demande d'assistance extérieure sera soumise au Comité de Protestation.
- 3.3 L'épreuve est ouverte aux voiliers conforme à la Jauge Mini – édition 2010 à jour de leur cotisation à la Classe.
- 3.4 Les inscriptions sont ouvertes à partir du 8 décembre 2009. La date de référence des inscriptions est fixée au 25 janvier, toutes les inscriptions reçues avant seront enregistrées à cette même date.
Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre chronologique d'arrivée des dossiers complets selon les règles de la Classe Mini à l'adresse suivante :

ASSOCIATION PROJET IF – Course DEMI CLE 6.50
25 rue Du port
56570 LOCMIQUELIC

Un dossier complet comporte :

- La fiche d'inscription de la Demi-clé 6.50 2010 remplie et signée,
- Le règlement des droits d'inscription de 150€ à l'ordre de l'Association PROJET IF.

- 3.5 Après réception des 50 premières inscriptions complètes, les concurrents voulant s'inscrire seront placés en liste d'attente dans l'ordre chronologique selon les règles de la classe Mini (voir article R-8-f du Guide Mini 2010). La liste d'inscription sera publiée par la classe Mini le 5 février 2010.
- 3.6 L'organisateur et / ou le Comité de Course se réservent le droit de refuser le départ à tout voilier qui ne lui semble pas en état d'affronter les contraintes de la course. Les voiliers doivent rester conformes à leur configuration de départ (espars, appendices, structure, voilure), durant toute la durée de l'épreuve. En cas d'avarie, le remplacement du matériel pourra être effectué après accord du Comité de course avec l'avis éventuel du Jaugeur, et seront éventuellement appliquées les pénalités en temps fixées par les Instructions de Course.
- Les candidats mineurs de plus de 16 ans au 16/04/2010 seront acceptés sur présentation d'un certificat d'autorisation parentale.
- 3.7 La date limite d'inscription est fixée au 16/04/2010, si le quota des 50 bateaux n'est pas atteint avant.
- 3.8 Lors de la confirmation d'inscription chaque skipper et équipier devra présenter l'ensemble des documents nécessaires à respecter l'article R-12 du Guide Mini 2010.
- 3.9 Pour les étrangers non licenciés FFVoile, ils devront être en règle avec leur autorité nationale (licence ou document équivalent satisfaisant à l'article 19 du règlement de l'ISAF code d'admissibilité) et justifier d'une d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1.5 millions d'Euros.
- 3.10 Les inscriptions ne seront définitives qu'avec l'accord du Comité de Course après les contrôles de jauge et de sécurité effectués pendant la période prévue (cf. programme).

5 DROITS A PAYER

- 5.1 Les droits d'inscription sont fixés à 150€ à régler à l'Association PROJET IF (hors frais bancaires).
- 5.2 En cas de désistement du bateau préinscrit non signalé par courrier avant le 17 mars 2010, les droits d'inscription de 150€ ne seront pas remboursés (Art R-14-a des règles de la classe Mini). Pour un désistement avant cette date, 80€ seront conservés par l'organisateur.

7. PROGRAMME

Les bateaux dûment inscrits pourront être accueillis gratuitement au Port de Locmiquélic Ste Catherine à partir du samedi 10 avril 2010, sous réserve de prendre contact avec le port avant leur arrivée (canal VHF9 ou 02.97.33.59.51.).

Ils devront tous être présents **au plus tard le 14 avril 2010 à 10h00**, accompagnés du skipper ou de son représentant. Passé cette date, les pénalités financières appliquées seront conformes au règlement de la classe Mini édition 2010 (Art. R-14-b).

Mise à disposition obligatoire de l'organisation : Mercredi 14 avril 2010 à 10 heures au plus tard.

- | | | |
|-------|--|--|
| 7.1/a | Présence des bateaux obligatoire | Mercredi 14 avril 2010 10h00 |
| 7.1/b | Confirmation des inscriptions : | Mercredi 14 avril 2010 14h00 |
| 7.1/c | Début des contrôles de sécurité : | Mercredi 14 avril 2010 14h00 |
| 7.1/d | Fin des contrôles et des inscriptions: | Vendredi 16 avril 2010 18h00 |
| 7.1/e | Prologue et/ou animations nautiques : | Vendredi 16 avril 2010 à partir de 10h00 |
- Tous les concurrents n'ont pas obligation de participer au prologue ni aux animations nautiques.
- | | | |
|-------|------------------------------------|--|
| 7.1/f | Cérémonie officielle obligatoire : | Vendredi 16 avril 2010 19h00 |
| 7.1/g | Repas de équipages | Vendredi 16 avri 2010 19h30 |
| 7.1/h | Départ du parcours hauturier : | Samedi 17 avril 2010 10h00 |
| 7.1/i | Arrivée prévue à Pornichet : | à partir du dimanche 18 avril au matin |
- Contrôles : à l'arrivée à Pornichet, le Comité de course pourra vérifier les voiliers, sans préavis, soit de sa propre initiative soit à la demande de l'autorité organisatrice ou du Comité de protestation. Un voilier non conforme pourra, après instruction, être pénalisé ou disqualifié.

Les conditions météo peuvent amener à modifier les horaires de départ établis.

- 7.2 Remise des prix : Le jeudi 22 avril à Pornichet à 19h00

8. JAUGE :

L'épreuve est ouverte aux voiliers conforme à la Jauge Mini – édition 2010

9. INSTRUCTION DE COURSE

- 9.1.1 Les instructions de course seront disponibles à partir du 16 avril 10h00 pour tous les participants en règle avec le club organisateur et la Classe Mini (inscription, jauge, contrôle de sécurité ...).

10. LIEU :

Les bateaux seront amarrés au Port de Sainte Catherine à Locmiquélic.

11. PARCOURS

Un parcours hauturier de 150 milles entre Locmiquélic et Pornichet (Bretagne Sud).

13. CLASSEMENT

- 13.1 Il sera effectué un classement par catégorie : Prototypes et bateaux de série.
- 13.2 Les deux classements distincts seront établis en temps selon les règles de la Classe Mini (Art.R-3)

- 13.3 Sera déclaré vainqueur le concurrent de chaque catégorie ayant effectué le parcours en un minimum de temps.
- 13.4 Les classements de la Demi Clé 6.50 2010 rentrent en compte dans le classement officiel annuel de la Classe Mini (et pour les qualifications).

16. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la période du 14 au 18 avril 2010 sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable de Comité de course.

18. SECURITE ET COMMUNICATION RADIO

- 18.1 L'armement obligatoire sera celui décrit dans l'article E-9 du guide Mini 2010 : « Courses de catégorie C ». Il doit être présent à bord et maintenu en état de fonctionnement durant toute la durée de l'épreuve.
- 18.2 Un contrôle sera effectué sur chaque bateau avant le départ, et certains éléments pourront être plombés.
- 18.2 Tout manquement aux Règles de Sécurité peut entraîner la disqualification du concurrent (Jauge, Règlement, RIPAM,...)
L'attention des concurrents est attirée sur la règle fondamentale de l'ISAF qui établit que tout voilier doit porter toute assistance possible à tout bateau et à toute personne en danger lorsqu'il est en situation de le faire.

- 18.3 Les cartes obligatoires pour l'épreuve sont les suivantes : **Référence SHOM**

7032 Abords de Lorient 1

7031 Abords de Lorient 2

7033 De Quiberon au Croisic

7145 De la Turballe à Pornichet (arrivée)

7146 De la Pointe de Penmac'h à la pointe de Trévignon

7067 De la Chaussée de Sein à Belle île

7068 De la Presqu'île de Quiberon aux Sables d'Olonne

- 18.4 Un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course, ni recevoir de communication radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux.
- 18.5 Une veille VHF permanente est obligatoire pendant toute l'épreuve (en double veille sur le 16 et le canal de course).

19. DOTATION DES PRIX

Il n'y aura pas de récompense financière. Les 3 premiers de chaque catégorie recevront des lots de la part du magasin Demi Clé et de ses fournisseurs partenaires de l'épreuve.

20. DECHARGE DE RESPONSABILITE

La pleine responsabilité de tout incident incombe à l'équipage, selon la loi en vigueur. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables, par les concurrents ou des tiers, de tout accident survenant pendant la durée de l'épreuve ou de sa préparation.

Chaque concurrent est libre de ne pas prendre le départ et d'abandonner à tout moment en fonction de ses connaissances, des équipements dont il dispose, de la force du vent, des prévisions météorologiques, etc... . Les bateaux doivent être entièrement indépendants. L'équipage ne doit compter que sur lui-même pour effectuer le parcours et en assumer les aléas. Il doit pouvoir faire face à toute fortune de mer et être capable de regagner un port par ses propres moyens.

Les parcours sont tels qu'il est impossible d'assurer des opérations de recherche d'une totale efficacité. Aucun dispositif de suivi des voiliers n'est prévu par l'organisation. Les concurrents ne peuvent pas exiger des opérations de secours de la part de l'organisation. En cas d'abandon, le concurrent doit tout faire pour avertir au plus vite l'organisation de la course sous peine de sanctions.

Les organisateurs ne mettent en place cette course qu'à la condition expresse que ses représentants ne soient tenus responsables de tout dégât, perte ou accident faits aux yachts ou aux personnes, directement ou indirectement ou par acte de négligence, faute ou omission causées par tout membre ou autre personne durant la course ou autres activités annexes.

22. INFORMATIONS PRATIQUES

L'accueil portuaire se fera au Port de Locmiquélic Ste Catherine et sera gratuit à partir du samedi 10 avril 2010 pour les bateaux déjà inscrits, sous réserve de prendre contact avec le port avant leur arrivée (canal VHF 9 ou 02.97.33.59.51).

Le port de Sainte Catherine à Locmiquelic dispose de quelques Bars et restaurants ouverts tous les jours, et d'un Shipchandler : Demi Clé, partenaire de la course, joignable au +33 (0)2 97 33 53 87 ou par email à contact@demi-cle.com pour réserver son matériel avant la course (équipement sécurité, cartes marines, travaux de préparation, etc...)

Le centre ville de Locmiquelic est à 500m du port avec de nombreux commerces (boulangerie, supermarché, traiteur, tabac, presse, coiffeur, cybercafé, etc...)

Après l'arrivée à Pornichet, l'accueil portuaire sera gratuit jusqu'au jeudi 22 avril inclus, sous réserve de prendre contact avec le port avant dès leur arrivée (canal 9).

Pour les bateaux arrivant par la route avant le départ, 2 possibilités de mise à l'eau :

- Locmiquélic : LMG au 02.97.33.84.04
- Lorient centre : 02.97. 65.48.25

RENSEIGNEMENTS/ Organismes

Association Projet IF

25 rue du port
56570 Locmiquelic
Tél: 33 (0) 2 97 33 53 87
Fax : 33 (0) 2 97 84 50 93
Email : demicle6.50@gmail.com
Site : www.demi-cle.com

Classe Mini

Bâtiment des Défis - Base des Sous-marins
56100 Lorient
Tél : 33(0) 2 97 55 89 54
Fax : 33 (0) 2 97 55 89 56
Email : contact@classemini.com
Site : www.classemini.com

FICHE D'INSCRIPTION DE LA DEMI CLE 6.50

***à expédier à L'ASSOCIATION PROJET IF, 25 rue du Port, 56 570 LOCMIQUELIC
accompagnée du règlement de 150€ TTC à l'ordre de l'Association Projet IF***

BATEAU

NOM DE BAPTEME DU BATEAU (acte de francisation) :

NOM DU BATEAU POUR LA COURSE (si sponsorisé)

N°DE COURSE délivré par l'association de Classe :

Catégorie de navigation (mentionnée sur l'acte de francisation) :

☐ Proto (quel plan).....

☐ Série (laquelle) :

SKIPPER (responsable de l'équipage)

Nom : Prénom : Date naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville : Téléphone :

Portable : E-mail : Fax :

Nationalité : Club du Skipper :

N°ligue |_|_| N°club|_|_|_|_|_|_|_| N°licence |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

EQUIPIER

Nom : Prénom : Date naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville : Téléphone :

Portable : E-mail : Fax :

Nationalité : Club du Skipper :

N°ligue |_|_| N°club|_|_|_|_|_|_|_| N°licence |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

EN M'INSCRIVANT, JE (SKIPPER) M'ENGAGE (à lire attentivement et à signer) :

1. à embarquer pour cette épreuve uniquement la personne ayant présentée à l'organisateur et si nécessaire au Comité de Course, avant d'embarquer, une licence valide, avec visa médical daté et signé (ou certificat médical) et une autorisation parentale pour les mineurs, sans quoi ma responsabilité sera engagée.
2. à accepter l'application et l'interprétation de tous les textes et règlements régissant l'épreuve (précisés dans l'avis de course), et le règlement des litiges y afférent, et donc à renoncer à toute autre voie de recours que celles prévues par les RCV 2009/2012.
3. sur l'honneur, que mon équipage et moi avons pris connaissance des garanties d'assurances liées à la licence FFVoile et de la possibilité de souscrire à des garanties complémentaires (dont les capitaux invalidités et Décès sont plus importants).
4. à accepter la règle fondamentale des RCV 2009/2012 : "il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course". Aussi, je suis personnellement responsable de tous les accidents matériels ou corporels pouvant arriver à mon bateau ou mon équipage. Il m'appartient de contracter toutes les assurances nécessaires.
5. à accepter pour mon équipage et moi, les prises de vues et les photos de mon bateau et de mon équipage (à terre comme sur l'eau) par les cameramen et photographes.
6. à autoriser à titre gratuit, l'exploitation, la diffusion et la reproduction de ces prises de vues et photos par l'organisateur ou un de ses partenaires.

Le Skipper (ou son représentant légal pour les mineurs)

A Le/...../ 2010

Signature avec mention "Lu et approuvé"

A fournir : coordonnées d'un correspondant à terre

Nom :

Prénom :

Téléphone : Portable :

CAISSE D'ÉPARGNE							
BRETAGNE - PAYS DE LOIRE							
Cadre réservé au destinataire du relevé							
Identification du compte pour une utilisation nationale							
12225	20200	04775784690			39		
clétab ^s	clguichet	n/compte			clrice		
Domiciliation							
CE BRETAGNE - PAYS DE LOIRE						BIC	
						CEPAFRPP222	
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)							
FR76	1222	5202	0004	7757	8469	039	
Intitulé du compte							
PROJET IF DEMI CLE 25 RUE DU PORT 56570 LOCMIQUELIC LOCMIQUELIC							
						326	

RESERVE A L'ORGANISATION
LORS DE LA CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

DOSSIER D'INSCRIPTION

FICHE D'INSCRIPTION SIGNÉE
DOSSIER ADMINISTRATIF CLASSE MINI VALIDE
FICHE CONTRÔLE SECURITE SIGNÉE

DOCUMENTS FOURNIS

DOCUMENTS DE COURSE REMIS LE
INSTRUCTIONS DE COURSE REMIS LE

REPAS DES EQUIPAGES

NOMBRE DE PERSONNES (Tickets)
PAIEMENT DES REPAS

DIVERS

SAC DE BIENVENU REMIS LE
CAGNARDS AVEC CHEQUE DE CAUTION 50€ REMI LE
CHEQUE DE CAUTION 50€ POUR LA CEREMONIE OFFICIELLE REMIS LE